Fiche technique

Leu+Gygax AG

Cantus®

Fongicide

Fongicide systémique pour la lutte contre le botrytis en viticulture, la pourriture de la tige du colza (Phoma lingam) et la sclérotiniose du colza.

Produit	Cantus est un granulé dispersible dans l'eau et contient 50% de Boscalid. W-6150
Cultures	Grande culture, Viticulture.
Spectre d'efficacité	*pourriture grise (Botrytis cinerea), nécrose du collet du colza, sclérotiniose.*
Emploi **Viticulture** **Grande culture**	**Vigne:** 1% (1.2 kg/ha) contre *pourriture grise (Botrytis cinerea)*. Application: Dernier traitement à la véraison, au plus tard à mi-août. 1 traitement par parcelle et par année au maximum. Le dosage mentionné doit s'appliquer dans la zone des grappes et se réfère à une quantité standard de bouillie de 1200 l/ha (base de calcul). **Colza:** 0.5 kg/ha, contre *nécrose du collet du colza*. Application: stade 20-27 ou 30-31 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum. **Colza:** 0.5 kg/ha, contre *sclérotiniose*. Application: stade 61-65 (BBCH). 1 traitement par culture au maximum.
Mode d'action	Boscalid fait partie de la groupe des carboxamides et perturbe le transport des électrons des cellules des champignons. Il ne dérange pas seulement la production d'énergie, mais aussi la production des acides aminées et des lipides. La matière active empêche la germination des spores et la croissance du tube germinatif. Elle est absorbée par les feuilles, est vite transporte à la surface inférieure des feuilles et est distribué ensuite dans toute la feuille.
Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie.

Fiche technique

	Mélanges: Cantus est miscible selon le guide Leu+Gygax.
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	 P102 Tenir hors de portée des enfants. EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Le produit est homologué par l'OSAV. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
Emballage	200 gr. 1 kg.
®	Marque déposée par BASF AG, Ludwigshafen, BRD
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 09.02.26/RH/LG0808

4665 Oftringen AG, Téléphone 056 201 45 45
www.leugygax.ch